



Faux cheque belge credité par ma banque puis redebité

Par **edsp**, le **12/06/2008** à **23:35**

un acheteur m'a payé avec un cheque belge , je le depose a ma banque qui me credite de la somme (sup a 5000 €) 1 mois apres ma banque me previens que le cheque est un faux et me redebit de la somme !

j'apprends aujourd'hui que les cheque n'existe pas en belgique ma banque peut elle etre tenue comme responsable ?? ne devrait elle pas etre tenue de verifier surtout si les cheque n'existe pas en belgique ?